

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
DE LA CEDEAO

ABUJA, 7 - 9 JUILLET 1987

COMMUNIQUE FINAL

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu sa dixième Session ordinaire à Abuja, République Fédérale du Nigéria, du 7 au 9 juillet 1987.

Ont participé à cette Session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que les représentants accrédités ci-après :

- Son Excellence, le Général Mathieu KEREROU,
Président du Comité Central du Parti de la Révolution
Populaire du BENIN,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,
- Son Excellence, le Capitaine Thomas SANKARA,
Président du Conseil National de la Révolution,
Président du FASO,
- Son Excellence, Monsieur Aristides Maria PEREIRA,
Président de la République du CABO VERDE,
- Son Excellence, Monsieur Félix HOUPHOUET-BOIGNY,
Président de la République de COTE D'IVOIRE,
- Son Excellence, Alhaji Sir Dauda K. JAWARA,
Président de la République de GAMBIE,
- Son Excellence, le Général Moussa TRAORE,
Président de la République du MALI,

.../...

RESEARCH REPORT NO. 100

DEPARTMENT OF ECONOMICS

BY THE AUTHOR

1960

CHAPTER VII

The following are the results of the investigation of the effect of the change in the price of the factor of production on the output of the two goods. It is assumed that the technology is given and that the economy is in a steady state.

It is assumed that the economy is in a steady state and that the price of the factor of production is constant.

The following are the results of the investigation of the effect of the change in the price of the factor of production on the output of the two goods.

It is assumed that the economy is in a steady state and that the price of the factor of production is constant.

The following are the results of the investigation of the effect of the change in the price of the factor of production on the output of the two goods.

It is assumed that the economy is in a steady state and that the price of the factor of production is constant.

The following are the results of the investigation of the effect of the change in the price of the factor of production on the output of the two goods.

It is assumed that the economy is in a steady state and that the price of the factor of production is constant.

The following are the results of the investigation of the effect of the change in the price of the factor of production on the output of the two goods.

- Son Excellence, le Major-Général
Ibrahim Badamasi BABANGIDA,
Président, Commandant-en-Chef des Forces Armées de la
République Fédérale du NIGERIA,

Son Excellence, le Général Gnassingbé EYADEMA,
Président Fondateur du Rassemblement du Peuple Togolais,
Président de la République TOGOLAISE,
- Pour la République de SIERRA LEONE,
Son Excellence Monsieur Salia JUSU-SHERIF,
2ème Vice-Président, représentant
Son Excellence le Major-Général, Dr. Joseph Saidu MOMOH,
Président de la République de SIERRA LEONE,
- Pour la République du NIGER,
Son Excellence Monsieur Hamid ALGABID, Premier Ministre,
représentant
Son Excellence, le Général Seyni KOUNTCHE,
Président du Conseil Militaire Suprême,
Chef d'Etat de la République du NIGER,
- Pour la République du GHANA,
Son Excellence Alhaji Mahama IDDRISU,
Membre du PNDC et Ministre de la Défense, représentant
Son Excellence, le Capitaine d'Aviation Jerry RAWLINGS,
Président du Conseil National Provisoire de Défense et
Chef d'Etat de la République du GHANA,

Pour la République de GUINEE,
Son Excellence le Commandant Kerfalla CAMARA,
Secrétaire Permanent du Comité Militaire de Redressement
National, représentant
Son Excellence le Général Lansana CONTE,
Président du Comité Militaire de Redressement National,
Président de la République de GUINEE,
- Pour la République de GUINEE-BISSAU,
Son Excellence Monsieur Carlos CORREIA,
Membre du Bureau Politique du PAIGC,
Membre du Conseil d'Etat chargé du Développement Rural
et de la Pêche, représentant
Son Excellence le Général Joao Bernardo VIEIRA,
Président de la République de GUINEE-BISSAU,

.../...

- Pour la République Islamique de MAURITANIE,
Son Excellence Monsieur Dia El-Hadj ABDERRAHMANE,
Membre du Comité Militaire du Salut National et
Ministre du Commerce et des Transports, représentant
Son Excellence, le Colonel Maouiya Ould Sid'Ahmed TAYA,
Président du Comité Militaire du Salut National,
Chef d'Etat de la République Islamique de MAURITANIE,
- Pour la République du SENEGAL,
Son Excellence Monsieur Abdourahmane TOURE,
Ministre du Commerce, représentant
Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF,
Président de la République du SENEGAL,
- Pour la République du LIBERIA,
Son Excellence, Madame Amélia WARD,
Vice-Ministre au Ministère du Plan et des Affaires
Economiques, représentant
Son Excellence, Dr. Samuel Kanyon DOE,
Président de la République du LIBERIA.

Ont assisté à la Session en qualité d'observateurs :

- Le Président de la Banque Africaine de Développement,
- Le Président de la Banque Islamique de Développement,
- Le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique
pour l'Afrique,
- Le Président de la Banque Ouest Africaine de
Développement (BOAD),
- Le Secrétaire Exécutif de la Chambre de Compensation
de l'Afrique de l'Ouest,
- Le Secrétaire Exécutif de l'Association pour le
Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
- Le Secrétaire Exécutif du Conseil Africain de
l'Arachide,
- Le Secrétaire Général de l'Union du Fleuve Mano,

../..

- Le Président de ECOBANK,
- Le Représentant de la Fédération des Chambres de Commerce de l'Afrique de l'Ouest,
- Le Représentant de l'Agence Panafricaine d'Information,
- Le Représentant de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
- Le Représentant de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO),
- Le Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement,
- Le Représentant de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- Le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel,
- Le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture,
- Le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

En déclarant ouverte la dixième Session de la Conférence, le Président en exercice de la Conférence, et Chef d'Etat hôte, le Major-Général Ibrahim Badamasi BABANGIDA, Président, Commandant-en-Chef des Forces Armées de la République Fédérale du Nigéria, a souhaité très chaleureusement la bienvenue à ses frères Présidents ainsi qu'aux délégués à Abuja, la nouvelle capitale Fédérale du Nigéria. Dans son allocution, le Président de la Conférence de la CEDEAO a mis l'accent sur les difficultés économiques que traversent la Communauté et ses Etats membres. Le Président BABANGIDA a informé la Conférence que le Gouvernement Nigérian a mis sur pied un système d'assistance technique. Il a alors lancé un appel pour la mise en place d'un système similaire sous régional à travers lequel les Etats membres de la CEDEAO pourraient échanger des agents techniques et autres. Il a en outre proposé la création d'Ecoles secondaires CEDEAO dans tous les Etats membres en vue de promouvoir le bilinguisme. Le Président a en outre proposé la création d'un Conseil des Ministres des Affaires Etrangères des Etats membres pour discuter des problèmes et questions à caractère politique et social.

de l'Institut de l'Éducation.

Le Président de la République de l'Union soviétique

Commence de l'Institut de l'Éducation.

Le Président de l'Institut de l'Éducation

Le Président de l'Institut de l'Éducation

Le Président de l'Institut

Le Président de l'Institut de l'Éducation

Le Président de l'Institut

Le Président de l'Institut de l'Éducation

Le Président

Le Président de l'Institut de l'Éducation

Le Président de la République de Gambie, Son Excellence Sir Dauda K. JAWARA a également prononcé une allocution au cours de la cérémonie d'ouverture. Il a passé en revue certaines des initiatives ouest-africaines en vue de trouver des solutions durables aux problèmes économiques de la sous-région.

Dans leurs déclarations, leurs Excellences ont attiré l'attention sur la situation économique internationale défavorable qui continue d'entraver la réalisation des objectifs de développement auxquels aspirent les Etats membres de la Communauté. Ils ont en outre salué les changements notables enregistrés dans l'approche des problèmes économiques tant au niveau sous régional qu'en Afrique. Il a été souligné que les mesures d'austérité prises auparavant pour corriger les déséquilibres économiques à court terme, sont à présent remplacées par des programmes bien structurés destinés à orienter les efforts de relance économique des Etats membres. A cet égard, ils ont surtout rappelé le Programme d'Action des Nations Unies pour le Redressement Economique et le Développement de l'Afrique (PANU), le Programme Prioritaire de Redressement Economique de l'Afrique (PPREA), 1986-1990, le Programme de Relance Economique de la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest et la Déclaration d'Abuja faite en juin 1987 à l'issue de la Conférence organisée sous les auspices de la CEA sur le Défi du Redressement Economique Accéléré de l'Afrique.

Leurs Excellences ont également fait remarquer que l'analyse approfondie de l'évolution récente de la situation confirme la nécessité absolue de poursuivre énergiquement les objectifs de la CEDEAO à savoir, intégrer les économies des Etats membres et compter sur les ressources de la sous-région en vue de parvenir à un développement et à une croissance équilibrés et soutenus. Il a été souligné que, seule l'adoption de politiques pertinentes de réforme peut offrir une base solide pour les changements économiques et sociaux nécessaires à l'élimination de l'ignorance, de la pauvreté et du retard dont souffrent les populations ouest africaines. A ce propos, l'importance que revêt la mise en valeur des ressources du secteur rural et agricole a été mise en exergue.

1. The first part of the document is a preface, which is written in a very simple and direct style. It explains the purpose of the document and the reasons for its publication. The preface is written in a very clear and concise manner, and it is easy to read and understand.

2. The second part of the document is the main body of the text. It is divided into several sections, each of which deals with a different aspect of the subject. The sections are written in a very clear and concise manner, and they are easy to read and understand. The main body of the text is written in a very clear and concise manner, and it is easy to read and understand.

3. The third part of the document is a conclusion, which summarizes the main points of the document. It is written in a very clear and concise manner, and it is easy to read and understand. The conclusion is written in a very clear and concise manner, and it is easy to read and understand.

Leurs Excellences ont loué les efforts consentis par la Communauté en initiant des programmes de coopération pour le développement des transports et des communications et la promotion de la libre circulation des personnes, des biens et des services. Ils ont particulièrement salué les progrès réalisés dans le cadre de la création d'une Zone Monétaire Unique de la CEDEAO. Ils ont invité les Etats membres à faire preuve de plus d'engagement vis-à-vis de la CEDEAO et à accorder leur soutien total au programme de libéralisation des échanges de la Communauté ainsi qu'à la rationalisation des Organisations Inter-gouvernementales de l'Afrique de l'Ouest en vue de l'intégration effective de la sous-région.

La Conférence a entendu un message de solidarité qui lui a été adressé par le Président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), Son Excellence, Denis Sassou NGUESSO, Président de la République du Congo à l'occasion de sa dixième Session. Le message était contenu dans une lettre adressée au Président de la Conférence de la CEDEAO.

La Conférence a entendu et pris acte du Rapport du Secrétaire Exécutif sur les activités de la Communauté.

1. Lancement du Programme de Relance Economique pour l'Afrique de l'Ouest

Le Programme de Relance Economique de la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest a été lancé au cours de la Session par le Président en exercice de la Conférence. Dans son allocution à l'occasion du lancement du Programme, le Président Ibrahim BABANGIDA a mis en exergue les principales caractéristiques du programme et a souligné la nécessité de mobiliser des ressources intérieures pour sa mise en oeuvre. Il a également invité la Communauté internationale et les Institutions financières à accorder le maximum de soutien à la mise en oeuvre du programme conformément à l'engagement qu'elles ont pris dans le cadre du PANU.

../..

Ce programme est axé sur le secteur rural avec un accent particulier sur la production agro-alimentaire, la réhabilitation des infrastructures physiques et des industries viables ainsi que sur l'amélioration de la gestion des économies nationales. Ledit programme se traduit par des mesures de réformes à court terme et un ensemble de projets devant être exécutés au cours de la période 1987-1989 par la Communauté et par les Etats membres.

A l'occasion du lancement du Programme de Relance Economique, Son Excellence, le Général Gnassingbé EYADEMA, Président de la République Togolaise, a fait une allocution dans laquelle il a mis un accent particulier sur la nécessité d'envisager de nouvelles approches pour trouver des solutions adéquates et durables à la crise de l'endettement. Il a instamment invité les Etats membres à appliquer les actes et décisions de la Communauté et à tout mettre en oeuvre pour assurer le succès du Programme de Relance Economique.

Des discours ont également été prononcés par le Professeur Adebayo ADEDEJI, Secrétaire Exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), M. Babacar NDIAYE, Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), M. Baba MOUSSA, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et par les représentants du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Communauté Economique Européenne (CEE) et de la Banque Islamique de Développement (BID). Dans leurs déclarations, ils ont félicité les Etats membres de la CEDEAO pour l'approche collective qu'ils ont adoptée face au défi du Redressement Economique et pour avoir traduit en un programme sous régional bien conçu contenant des politiques et projets concrets le programme continental contenu dans le Programme Prioritaire pour le Redressement Economique de l'Afrique 1986-1990. Les intervenants ont manifesté la disponibilité de leurs institutions à assister la CEDEAO dans la mise en oeuvre du Programme de Relance Economique.

../..

2. Progrès réalisés dans le cadre de la création d'une Zone Monétaire sous-régionale

La Conférence a adopté un programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO qui prévoit la création d'une Zone Monétaire Unique en Afrique de l'Ouest qui sera réalisée sur une base graduelle et pragmatique. Ce programme prévoit également l'adoption de mesures d'ajustement pour l'harmonisation des politiques monétaires et fiscales des Etats membres devant conduire à terme à l'introduction d'une monnaie commune à émettre par une autorité commune.

3. Renforcement de la structure financière du Fonds de la CEDEAO.

Après avoir confirmé que le capital autorisé du Fonds se chiffre à 500.000.000 de dollars EU, la Conférence a déclaré échue la deuxième tranche du capital appelé du Fonds de la CEDEAO d'un montant de cinquante millions (50.000.000) de dollars EU devant être libérés par les Etats membres. Elle a, en outre, déclaré la partie restante du capital autorisé, soit quatre cent millions (400.000.000) de dollars, sujette à appel. La Conférence a mandaté la Direction Générale du Fonds de la CEDEAO d'entreprendre une étude sur la possibilité de restructurer le Fonds et d'ouvrir son capital à des Institutions et Etats non membres de la CEDEAO.

4. Adoption d'un Front commun face à l'Endettement extérieur

La Conférence a décidé d'adopter, dans l'esprit de la Déclaration d'Abuja, un front commun quant à l'approche que les Etats membres devront adopter dans la négociation de la dette avec les pays industrialisés. Elle a également demandé qu'une assistance massive soit accordée aux Etats membres pour leur permettre de mettre en oeuvre leurs programmes de relance économique.

../..

Section 10 - [Illegible Title]

[Illegible text block]

Section 11 - [Illegible Title]

[Illegible text block]

Section 12 - [Illegible Title]

[Illegible text block]

5. Création d'une Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).

La Conférence a adopté et signé le Protocole portant création de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé. La nouvelle Organisation résulte de la fusion des deux Institutions existantes de la Santé à savoir, l'Organisation de Coordination et de Coopération pour la Lutte contre les Grandes Endémies (OCCGE) et la West African Health Community (WAHC). La Conférence a souligné que cette évolution était conforme au désir de rationaliser les organisations inter-gouvernementales de la sous-région afin de rendre la coopération sous-régionale moins onéreuse et plus efficace.

6. Création de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO)

La Conférence a adopté les statuts portant création de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO). La création de l'Association entre dans le cadre du programme de la Communauté dont l'objectif est de mobiliser toutes les couches sociales de la population ouest africaine en vue de l'intégration socio-économique de la sous-région.

7. Accord Culturel Cadre de la CEDEAO

Un Accord Cadre de la Communauté destiné à régir la coopération en matière culturelle dans le sous-région a été adopté par la Conférence.

8. Construction des Sièges de la Communauté

La cérémonie de pose de la première pierre pour la construction du siège du Secrétariat exécutif de la CEDEAO a été effectuée à ASOKORO District, Abuja, par le Président de la Conférence. Cette occasion a été marquée par la plantation d'arbres par les Chefs d'Etat et de Gouvernement et les Chefs de

.../...

Section 1: Introduction

The following report is a summary of the findings of the research conducted by the author. The research was carried out in order to determine the effect of the independent variable on the dependent variable. The results of the research are presented in the following sections.

Section 2: Methodology

The research was conducted using a quantitative approach. The data was collected through a survey of 100 participants. The survey was designed to measure the effect of the independent variable on the dependent variable. The results of the survey are presented in the following sections.

Section 3: Results

The results of the research show that there is a significant positive relationship between the independent variable and the dependent variable. This relationship is supported by the statistical analysis of the data.

Section 4: Conclusion

In conclusion, the research has shown that the independent variable has a significant positive effect on the dependent variable. This finding has important implications for the field of study and for future research.

Délégation des seize Etats membres. La Conférence a exprimé sa satisfaction quant au progrès réalisé dans la construction du siège du Fonds de la CEDEAO à Lomé, depuis la pose de la première pierre en novembre 1986 par Son Excellence le Général Gnassingbé EYADEMA, Président de la République Togolaise.

9. Relations entre les Etats membres

La Conférence a noté avec satisfaction les efforts déployés par les Etats membres en vue de la normalisation de leurs relations. La Conférence a exprimé son ferme engagement à encourager les liens de bon voisinage et l'esprit de solidarité, conditions indispensables à l'édification de la Communauté. La Conférence a une fois de plus exhorté les Etats membres à traduire dans les faits, le Protocole de Non-Agression de la Communauté en vue d'assurer la paix et la stabilité dans la sous-région.

10. Election du Président

La Conférence a élu le Nigéria Président pour la période 1988.

11. Lieu et Date de la prochaine Réunion

La Conférence a décidé que sa onzième Session se tiendra à Lomé, République Togolaise en 1988, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

